



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé

Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



Certificat n°200-INS*

Bruxelles : 120, r. 112 - Avenue des Champs de Bataille - 1020 Bruxelles

Tel : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78

Hainaut : 2 - Parc Industrial - 7000 Mons

Tel : 06 532 15 51 Fax : 06 532 15 77

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinaigre - 4030 Jemeppe sur Meuse

Tel : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406 671.312

cibc@skynet.be

CONFIDENTIEL

N° 3051

N° de rapport : 150903242 Rapport d'inspection - Installation électrique BT / VBT existante

Concerne : Appartement

Demandeur : Mr Jacobs

Personne sur place : 1 code EAN de l'installation :

Adresse de la visite : Bd Léopold III n°21 1030 Scherbeek

Date de visite : 24.03.02 Date d'émission : 24.03.02 Références client :

Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 avec emploi des dérogations de l'art. 271 bis de l'art. 278
Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : 230V Protection générale du branchement : 20 A

3N400 V 3x230V 2x230V 1N400V Nombre de tableaux : 4 nombre de circuits terminaux : 10

Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

	Description	En ordre	Pas en ordre	u.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation				
Etat du matériel électrique installé				
Mesures de protection contre les contacts directs				
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input checked="" type="checkbox"/> non plombable <input checked="" type="checkbox"/> à nouveau plombé				
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils				
Matériel électrique fixe ou à poste fixe				
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				
Les sections des circuits répondent à l'A.R. du 27/7/1981 & dérogations				
Résistance d'isolation générale par rapport à la terre : <u>50 MΩ</u>				
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>10 Ω</u>				
Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI- <u>1</u> ; CIB-E-MET- <u>1</u> ; CIB-E-TEC- <u>2</u> ; CIB-E-MUL- <u>2</u>				

Infractions = absence d'un schéma, d'un filigrane, d'une fortification, absence d'un disjoncteur 300mA, et en l'absence d'installations, calibrage des fusibles à la norme, absence d'un coupe-terre, absence d'un coupe-terre dans la salle de bain se trouve dans le volume 2.

Conclusion : 1 prise (dans le meuble au mur) dans la salle de bain se trouve dans le volume 2.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E.
Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

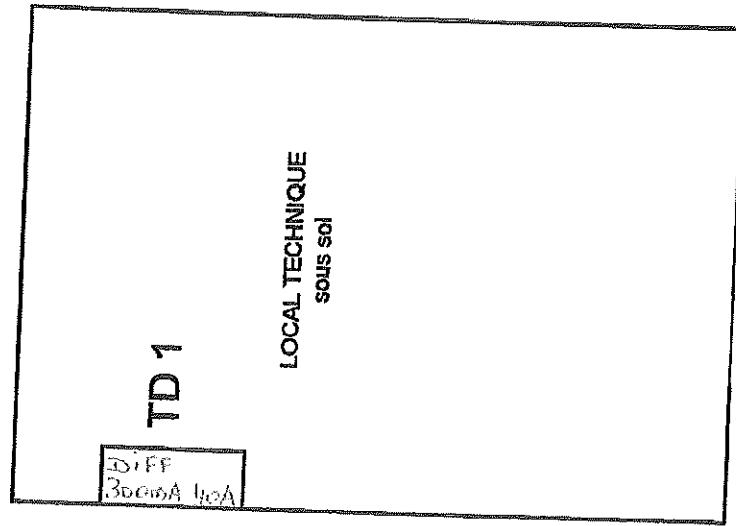
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le : 18 mois après signature acte.

Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :
Pour CIB

Nom et visa du demandeur pour réception :

PLAN D'IMPLANTATION
Appartement N°17 3ème étage centre



C.I.B.
organisme de contrôle agréé
BUYLE DAVID
expert en électricité
Tél. : 02/2454695

COFFRETS

1 TABLEAU REPARTITION (TD2) 3 ème étage centre Local cuisine

DIFF 30 mA 40 A	G 25 A	H 20 A	I 20A	J 20A	
--------------------	-----------	-----------	----------	----------	--

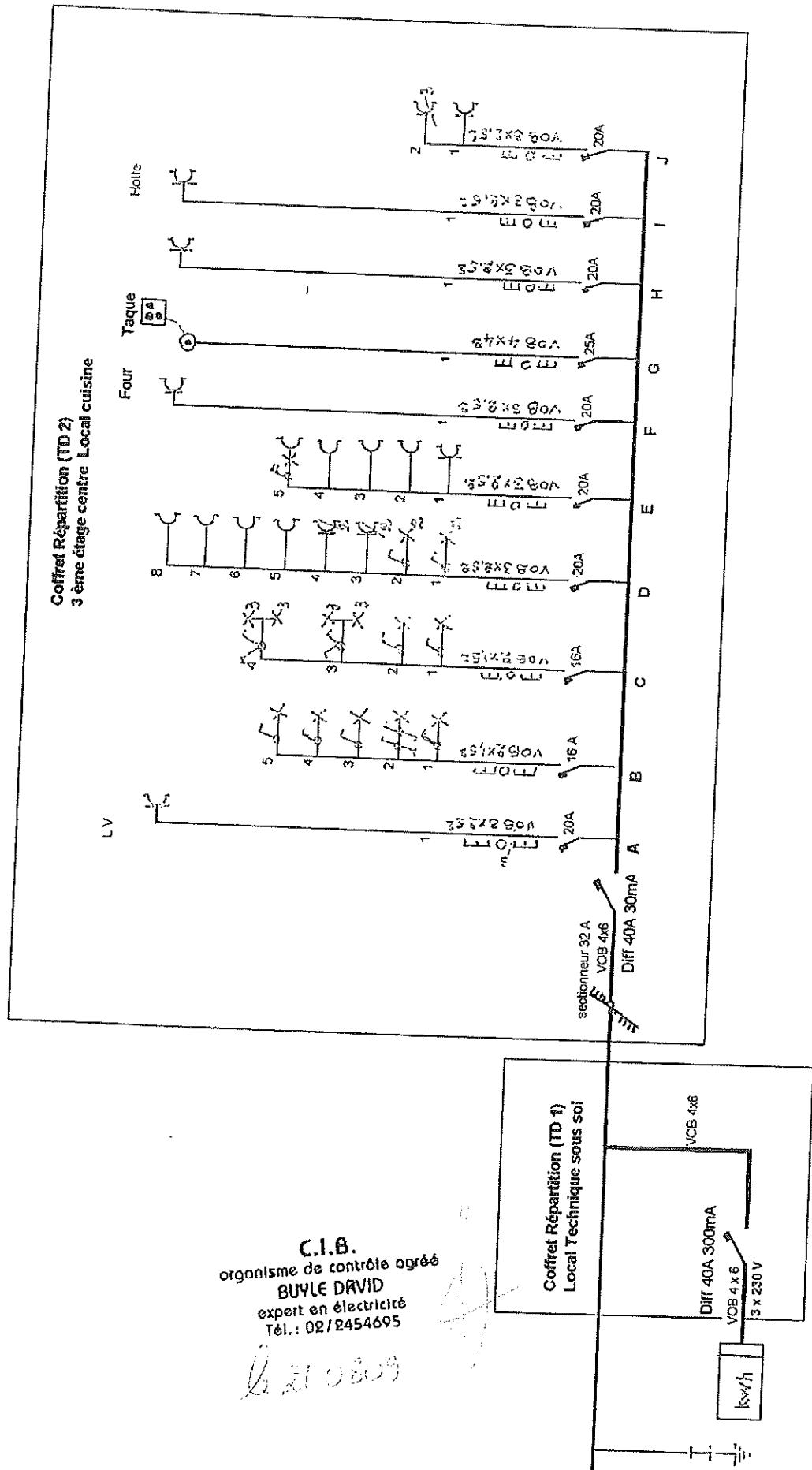
Sectionneur 32 A	A 20 A	B 16 A	C 16 A	D 20 A	E 20A	F 20A	
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	--

LOCALISATION DES CIRCUITS

- A Circuit Prise (Lave vaisselle)
- B Circuit points lumineux (Hall d'entrée + W.C + Chambre) Appliques et lustre.
- C Circuit points lumineux (Salon + salle à manger + cuisine) Appliques et lustre.
- D Circuit Prises (Cuisine plan de travail + Salon + Salle à manger)+ Points Lumineux (Spots plan de travail)
- E Circuit Prises + (Chambre + Salle de bain + prise simple cuisine)+ Point Lumineux (Salle de bain)
- F Circuit Prise (FOUR)
- G Circuit taque électrique
- H Circuit Prise (à côté de la prise L.V)
- I Circuit Prise (Hotte)
- J Circuit Prises (Frigo + prises triple à côté)

C.I.B.
organisme de contrôle agréé
ANNE DRVID
expert en électricité
tél. : 02/2454695

SCHEMA UNIFILAIRE

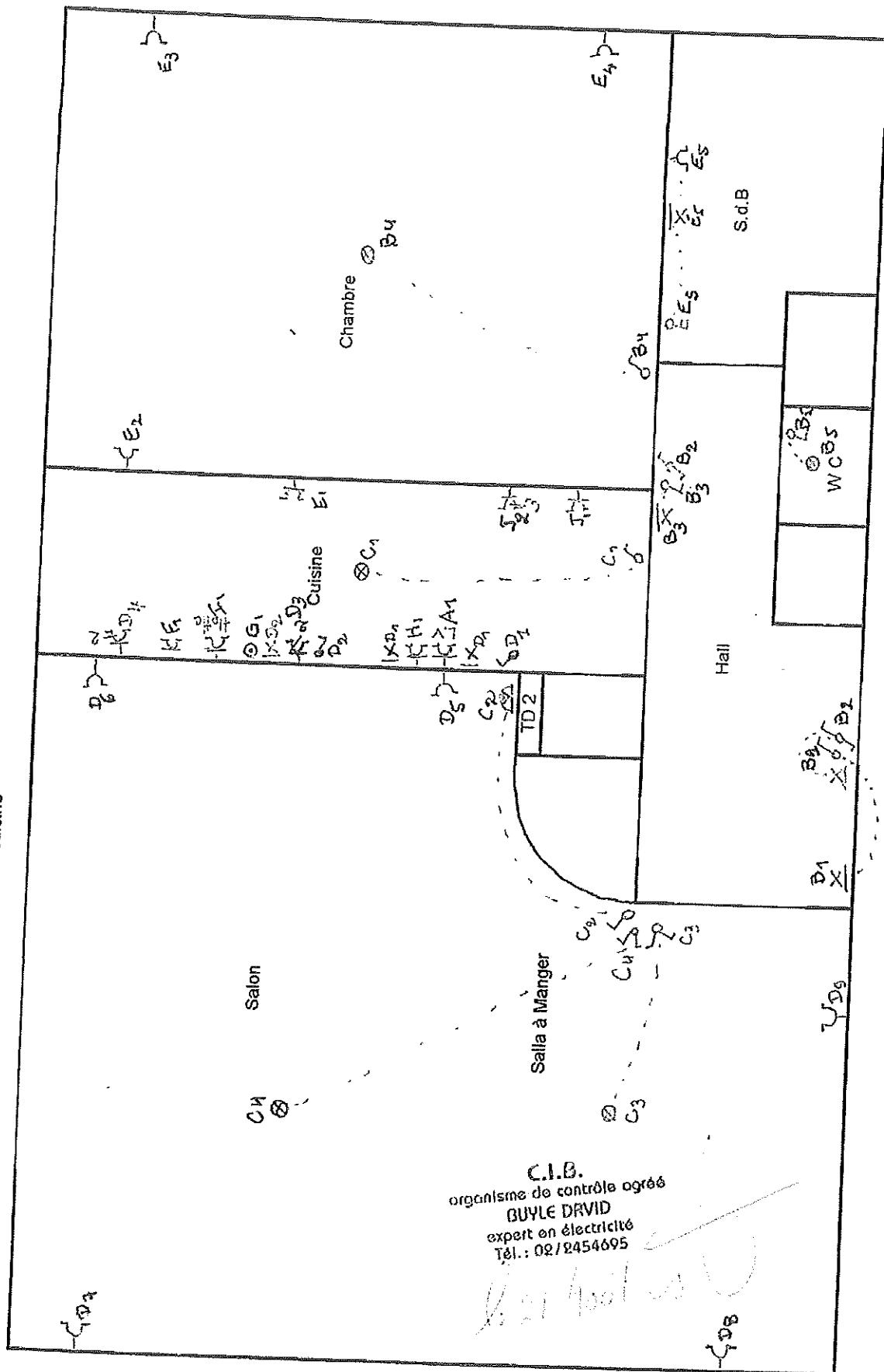


Propriétaire
Madame DEMARET Charlotte
Avenue Léopold III, 21 / 12
1030 Bruxelles

Responsable de l'exécution du travail

LE DELEGUE
L'ORGANISME AGREE
M.
Date: / /

PLAN D'IMPLANTATION
Appartement N°17 3ème étage centre
TD 2 Local cuisine



C.I.B.
organisme de contrôle agréé
BUYLE DAVID
expert en électricité
Tél.: 02/8454695